

28 juin 2019 -11:06

Ordre du jour du Conseil des ministres électronique du 28 juin 2019

Le Conseil des ministres peut modifier l'ordre du jour. A l'issue du Conseil des ministres, vous trouverez les communiqués de presse sur www.presscenter.org et www.belgium.be.

- Application de la circulaire relative à la prudence budgétaire pendant la période des affaires courantes
- Désignation temporaire de deux agents de l'Etat comme membres du Collège du Service de Conciliation fiscale
- Prolongation des Plans stratégiques de sécurité et de prévention en 2020
- Appui de la Défense à la police intégrée en vue d'assurer des missions de surveillance
- Régie des bâtiments :
 - marché public pour la restauration et la rénovation de la Cour de justice d'Anvers
 - concession de l'emphytéose de deux sites de la Protection civile à des zones de secours
 - convention additionnelle avec la S.A. Berlaymont 2000
- Justice : agrément et intervention financière pour une maison de transition à Enghien
- Intervention de Finexpo dans quatre demandes de crédit à l'exportation
- Prolongation de l'accord de conversion de dette entre la Belgique et l'Égypte
- Varia

SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale
Communication externe
Rue de la Loi 16
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 501 02 11
<https://chancellerie.belgium.be>

Christophe Springael
Service Rédaction (FR)
+32 2 287 41 92
+32 477 59 14 37
christophe.springael@premier.fed.be

Thomas Ferri
Service Rédaction (NL)
+32 2 287 41 42
+32 471 67 07 73
thomas.ferri@premier.fed.be